



MAIRIE DE MAREST-SUR-MATZ

Département de l'Oise
Arrondissement de Compiègne
Canton de Thourotte

Dossier : 060 378 25 CLOT 0002
Demandeur : M. NONNOTTE Clément
Pour : lui-même
Adresse : 25 rue Principale
60490 MAREST-SUR-MATZ

ARRÊTÉ N° 2025.08 NON-OPPOSITION A UNE DÉCLARATION PRÉALABLE CLOTURE

Le Maire de MAREST-SUR-MATZ,

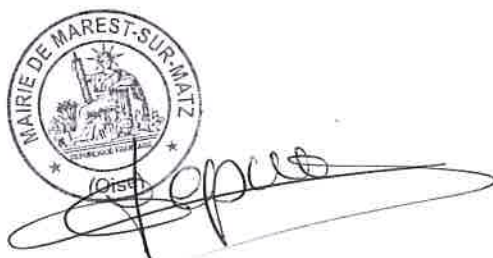
- ✓ Vu la déclaration préalable présentée le 27 mars 2025 par M. Clément NONNOTTE demeurant 25 rue Principale 60490 MAREST-SUR-MATZ
- ✓ Vu le Plan Local d'Urbanisme et notamment les prescriptions de la partie « CLOTURES » ...fixant la hauteur maximale à 2,20m et précisant que les matériaux destinés à être recouverts doivent l'être d'enduits lisses ou talochés de teinte rappelant les enduits anciens au mortier bâtard ou à la chaux (gamme de couleurs locales traditionnelles) à l'exclusion du blanc pur...
- ✓ Considérant que le pétitionnaire souhaite ériger une clôture privative en plaques de béton finition avec chapeau entre son terrain et celui du voisin (parcelles 624 et 628)

ARRÊTE :

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable détaillée ci-dessus

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché pendant 2 mois et pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Amiens dans les 2 mois suivant sa publication.

Fait le 28/03/2025
Le Maire
M. Christian LÉPINE



14 route de Compiègne 60490 MAREST SUR MATZ

Tél : 03 44 76 03 75

Mél : mairiemarestsurmatz@live.fr